

CONVENTION DE RAMSAR SUR LES ZONES HUMIDES

57^e Réunion du Comité permanent

Gland, Suisse, 24 au 28 juin 2019

SC57 Doc.11.6

**Rapports finals des présidents des groupes de travail supprimés :
Groupe de travail sur le personnel**

Mesure requise :

Le Comité est invité à prendre note du rapport.

1. À sa 13^e session (COP13) la Conférence des Parties contractantes a décidé, dans la Résolution XIII.3, *Gouvernance de la Convention*, de supprimer les groupes de travail énumérés en annexe 1 de la même Résolution, et a invité les présidents de ces organes subsidiaires, le cas échéant, à remettre un rapport final au Comité permanent sur les résultats des travaux de leur organe subsidiaire, pour publication sur le site web de la Convention avant la 57^e session du Comité permanent.
2. Le rapport final du Groupe de travail sur le personnel se trouve ci-joint.

Rapport final du Groupe de travail sur le personnel

12 mars 2019

Le Groupe de travail sur le personnel, présidé par le Canada, a été constitué à la 52^e Réunion du Comité permanent pour traiter six questions relatives au personnel soulevées par les Parties :

1. Conseiller régional pour l'Océanie ;
2. Poste proposé pour l'Asie avec un financement externe ;
3. Grade (groupe fonctionnel UICN) des Conseillers régionaux ;
4. Hébergement des Conseillers régionaux ;
5. Conseillers régionaux pour l'Europe, les Amériques, l'Asie ; et
6. Organigramme du Secrétariat.

Le Groupe de travail sur le personnel était ouvert à toutes les Parties. Le Groupe de travail sur le personnel a fait rapport sur ses discussions au Groupe de travail sur la gestion et le Comité permanent a pris note du rapport à sa 52^e Réunion.

À la 54^e Réunion du Comité permanent, le Groupe de travail sur le personnel a été reconduit par la présidence du Comité permanent et chargé de traiter trois questions relatives au personnel :

1. Le Conseiller régional pour l'Afrique ;
2. Les Postes vacants au Secrétariat Ramsar ; et
3. L'Organigramme du Secrétariat Ramsar.

Le Groupe de travail sur le personnel a rendu compte de ses discussions lors d'une séance à huis clos du Groupe de travail sur la gestion et le Comité permanent a pris note du rapport à sa 54^e Réunion.

Pour terminer, le Groupe de travail sur le personnel s'est réuni deux fois dans la période triennale écoulée et a publié deux rapports sur ses discussions. Les deux rapports ont été communiqués dans les rapports respectifs de la 52^e Réunion et de la 54^e Réunion du Comité permanent ainsi que dans les décisions finales. À l'origine, le Groupe de travail sur le personnel a été établi à la 52^e Réunion du Comité permanent comme groupe de travail ad hoc, pour aider la 52^e Réunion à progresser sur des questions délicates relatives au personnel. Le mandat original du Groupe de travail sur le personnel s'est terminé à la 52^e Réunion mais le groupe a été reconduit à la 54^e Réunion sur invitation de la présidence du Comité permanent pour traiter de nouvelles questions relatives au personnel.